



## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL G-050-2-21

**AVIS PUBLIC** est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 17 mai 2021, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay a adopté le règlement général G-050-2-21 modifiant le règlement G-050-20 relatif aux animaux afin de permettre à la ville d'avoir les outils pour répondre rapidement à certaines situations.

Il entre en vigueur le jour de la publication du présent avis et en raison de la situation actuelle en lien avec la COVID-19, le règlement peut être consulté sur rendez-vous à l'Édifice de la Mairie et sur le site Internet de la Ville.

Donné à Châteauguay, ce 20 mai 2021.

Le greffier,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'G. Dolhan', written over a horizontal line.

**George Dolhan, notaire**

## PUBLIC NOTICE

### COMING INTO FORCE OF GENERAL BY-LAW G-050-2-21

**PUBLIC NOTICE** is given that during the regular sitting held on May 17<sup>th</sup>, 2021, the municipal council of the Ville de Châteauguay has adopted the general by-law G-050-2-21 amending by-law G-050-20 relating to animals in order to allow the city to have the tools to respond quickly to certain situations.

It comes into force on the day of publication of the present notice and due to the current situation related to COVID-19, the by-law can be viewed by appointment at the Édifice de la Mairie and on the City's website.

*The present text is not official; thus, the French version prevails.*



**CERTIFICAT DE PUBLICATION  
DE L'AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR  
DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL G-050-2-21**

Je soussigné, Maître George Dolhan, agissant en ma qualité de greffier de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 20 mai 2021, le présent avis public d'entrée en vigueur du règlement général G-050-2-21 modifiant le règlement G-050-20 relatif aux animaux afin de permettre à la ville d'avoir les outils pour répondre rapidement à certaines situations, à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 20 mai 2021, le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 20 mai 2021.

**Le greffier,**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'G. Dolhan', written over a horizontal line.

**George Dolhan, notaire**